

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES

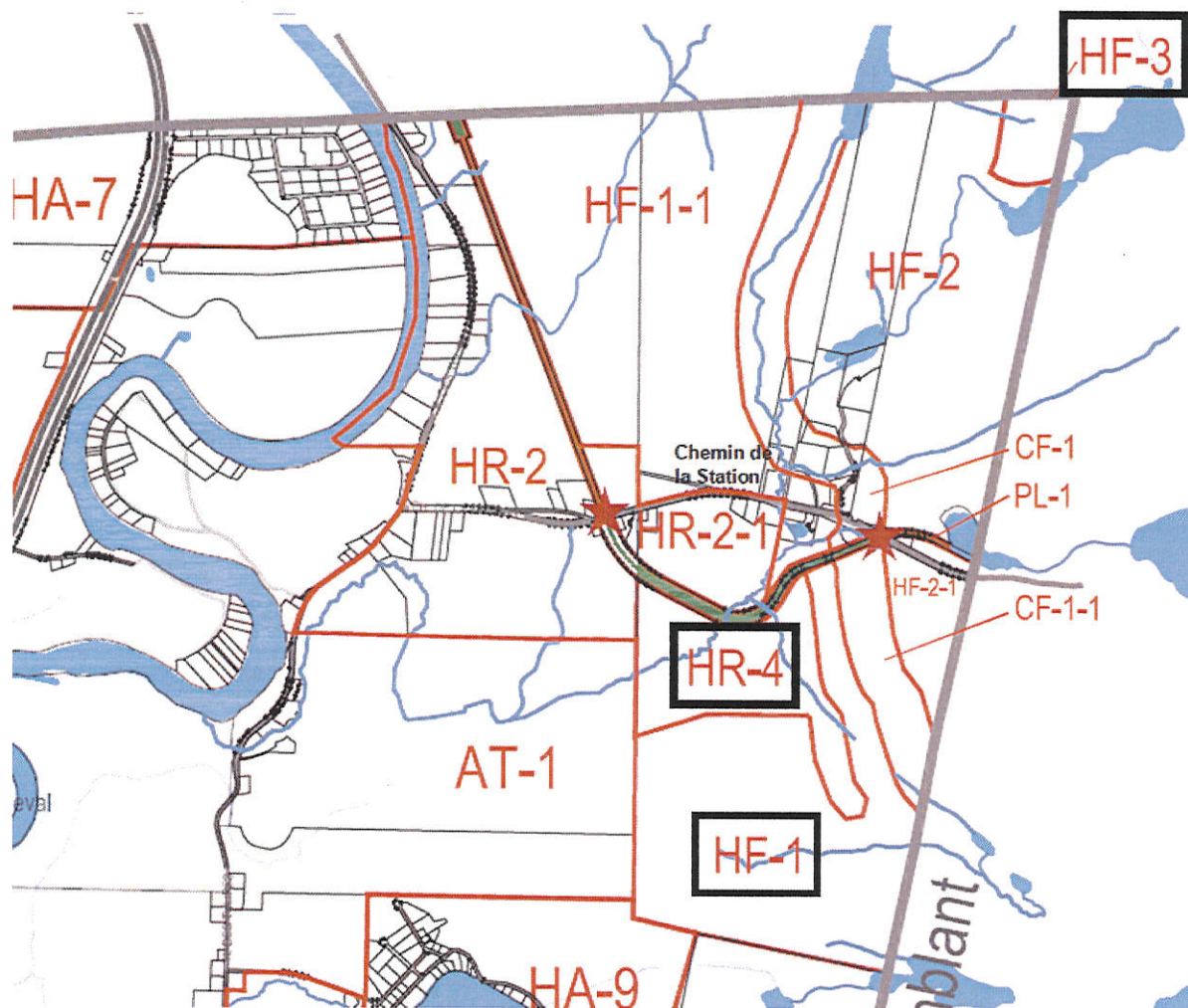


AVIS PUBLIC CONSULTATION PUBLIQUE

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement et par le premier projet de règlement décrits ci-après :

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. Lors d'une séance tenue le 8 août 2022, le conseil a adopté :
 - Le projet de règlement numéro **23-2022** modifiant le règlement relatif aux permis et certificats no 11-2006 afin d'ajouter une définition pour les termes « cuisine minimaliste », « pavillon » et « service d'auto cuisine » et pour modifier la définition de « résidence de tourisme »
 - Le premier projet de règlement numéro **24-2022** modifiant le règlement de zonage no 14-2006 afin d'apporter des précisions quant au calcul de la densité dans un projet intégré récréotouristique et de corriger les zones HF-1 et HR-4
2. Une **assemblée publique de consultation aura lieu le 24 août 2022, à 18h30**. Au cours de cette assemblée, le maire ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de règlement numéro **23-2022** et le premier projet de règlement numéro **24-2022** ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ces sujets. L'assemblée se tiendra au bureau municipal situé au 1371, rue du Centenaire à La Conception.
3. Le premier projet de règlement 24-2022 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire pour les zones HF-1, HF-3 et HR-4. L'illustration de ces zones se trouve ci-dessous :



(Extrait du plan de zonage, Règlement de zonage numéro 14-2006)

4. Le projet de règlement numéro 23-2022 et le premier projet de règlement numéro 24-2022 **peuvent être consultés** au bureau municipal situé au 1371, rue du Centenaire à La Conception, durant les heures d'ouverture de celui-ci, ou sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://municipalite.laconception.qc.ca/reglements-durbanisme/>.

Donné à La Conception, ce 9 août 2022.

Josiane Alarie
Directrice générale et greffière-trésorière